



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maladies sexuellement transmissibles

Question écrite n° 68812

Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la progression inquiétante de la syphilis, particulièrement en Ile-de-France. L'augmentation des cas est jugée préoccupante par l'Institut de veille sanitaire car elle correspond à une période de relâchement de la prévention. Alors que l'obligation de déclarer les maladies vénériennes a disparu en juillet 2000, ce constat a entraîné la mise en place d'un réseau national de surveillance. Il lui demande son sentiment sur la question.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68812

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 novembre 2001, page 6442